Annexe 1 : Courrier de RHNE

Annexe 1

RHNe Réseau Hospitalier Neuchâtelois

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maladière 45
2000 Neuchâtel
tél. 032 713 30 48 (secrétariat)
pierre-francois.cuenoud@rhne.ch

A

1000 PRT

Monsieur
Laurent Kurth
Conseiller d'Etat, chef du DFS
Château
2000 Neuchâtel

PFC/MDe

Neuchâtel, le 30 octobre 2020

2e vague COVID – situation critique

Monsieur le conseiller d'Etat,

Vous suivez pas à pas à travers le SCSP l'évolution de la 2e vague COVID, qui impacte tout le domaine de la santé neuchâtelois avec une magnitude et une soudaineté qui n'ont pas été observées lors de la première vague.

Au RHNe, la situation est plus critique qu'au pic de la première vague. Le nombre de patients stationnaires COVID a doublé ces 6 derniers jours pour dépasser la centaine ; nous attendons un autre doublement ces six prochains jours et espérons que les mesures prises il y a une semaine produiront les effets nécessaires à stopper la croissance du nombre de cas.

Nous nous attendons toutefois à atteindre potentiellement un besoin de dispositifs pour 350 patients COVID. Nous avons mis en place une capacité maximale de 200 à 250 lits en mode dégradé avec en parallèle environ 150 lits accueillant nos patients non COVID nécessitant une prise en charge urgente dans toutes nos autres missions (médecine, chirurgie, traumatologie, pédiatrie, gynécologie-obstétrique notamment). Des contacts ont d'ores et déjà lieu en concertation avec le SCSP pour trouver des pistes en dehors de nos murs. Les ressources en personnel sont un facteur limitant important ; des engagements supplémentaires sont en cours et des contacts avec le privé sont actifs. Les partenaires privés maintenant une activité élective, la disponibilité de leurs équipes n'est pas aussi large que pendant la première vague.

La situation dans les EMS nous préoccupe ; une dégradation de la situation dans l'une ou l'autre des institutions concernées ou plusieurs pourrait conduire à un flux important de patients vers le RHNe, malgré les mesures prises tant par le SCSP, les EMS et le RHNe avec la hotline palliative.

Aux soins intensifs, ce n'est pas un doublement qui a été observé ces 6 derniers jour, mais une multiplication par un facteur 3. La situation au niveau romand est particulièrement tendue et les places de soins intensifs pour d'éventuels transferts sont très rares aujourd'hui déjà, alors que la vague ne fait que commencer. Nous préparons une montée en puissance de notre dispositif de soins intensifs par étapes, sachant que nous ne pourrons aller au-delà de 30 lits, qu'il sera par ailleurs extrêmement compliqué de doter en personnel.

Contrairement à ce que nous avons observé au cours de la première vague, le nombre de collaborateurs contaminés est élevé (le nombre de collaborateurs touchés depuis début octobre dépasse la centaine

observée pendant la durée entière de la première vague), posant des problèmes cornéliens en termes organisationnels.

Les perspectives pour les prochains jours et les prochaines semaines sont sombres au vu de l'évolution du nombre de nouveaux cas positifs dans le canton. Sans infléchissement de la courbe de contamination, nous devrons irrémédiablement en venir au si redouté tri des patients, qu'ils soient COVID ou non COVID. Au-delà de l'hôpital et de ses professionnels, et des problèmes éthiques que cela induit, c'est l'ensemble du système de santé neuchâtelois et de la population qui serait alors touché de manière dramatique.

Bien que l'impact des précédentes mesures ne soit pas encore quantifiable, chaque jour compte. En conformité avec les recommandations de la Task force fédérale, le RHNe et ses professionnels sollicitent instamment l'introduction rapide de nouvelles mesures visant à infléchir la courbe en réduisant les contacts. Les enjeux sont capitaux, nous sommes persuadés que vous en êtres pleinement conscient.

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à la présente demande et restant volontiers à disposition pour tout complément, nous vous adressons, Monsieur le conseiller d'Etat, nos salutations les meilleures.

Dr Pierre-François Cuénoud

Président du Conseil d'administration

Claire Charmet

Présidente du Collège des directions